



L' H Ô T Â

Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 27 – 2003

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

SOMMAIRE

- **Le message du Président**
Par Pierre Froidevaux 5
- **Les Ursulines de Porrentruy au XIX^e siècle**
Par Mireille Courbat..... 9
- **La naissance de l'école primaire publique dans le Jura bernois**
Par Christophe Gagnebin 21
- **Une école dans les pâturages**
Par Marcel Berthold 35
- **La «Belle Époque» à Porrentruy**
Par Marie-Paule Berthoud, Maria Cruz Thévoz, Marc Thévoz 39
- **Moulins et industrialisation du bassin erguélien de la Suze (1760-1900)**
Par Anne Beuchat 57
- **Les Jecker à Porrentruy**
Par Raymond Schelcher 71
- **Fermes communautaires libres: un regard sur une expérience de vie communautaire chez les bergers de Froidevaux**
Par Véronique Froidevaux 83
- **Des Jurassiens descendants de Charlemagne**
Par Jean-Luc Wermeille 95

Couverture: Porrentruy, rue de la Synagogue 2, Vitrail Art nouveau, 1910. Photo: Marc Thévoz (voir page 50).

L'Hôta est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de sa cotisation.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs. Prix du numéro: Fr. 25.-

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis plusieurs années, le révérend chapelain du Vorbourg envisage l'installation d'un ascenseur ou d'un élévateur devant la façade sud de la chapelle pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'idée est louable, personne ne la conteste; pourtant il y a un «mais». La réalisation du projet dénaturerait durablement la chapelle, sertie comme un diamant dans un écrin de verdure. Les arbres, les rochers, les buissons sont les composants éternels de l'architecture de la chapelle, qui en font une œuvre originale et unique.

Étant convaincus que le projet mis à l'enquête publique ne résulte pas d'un examen globalement objectif de tous les paramètres à prendre en compte, l'ASPRUJ et Patrimoine Suisse Section Jura s'y opposent. Ces associations estiment qu'il existe des solutions qui ne défigurent pas la façade sud.

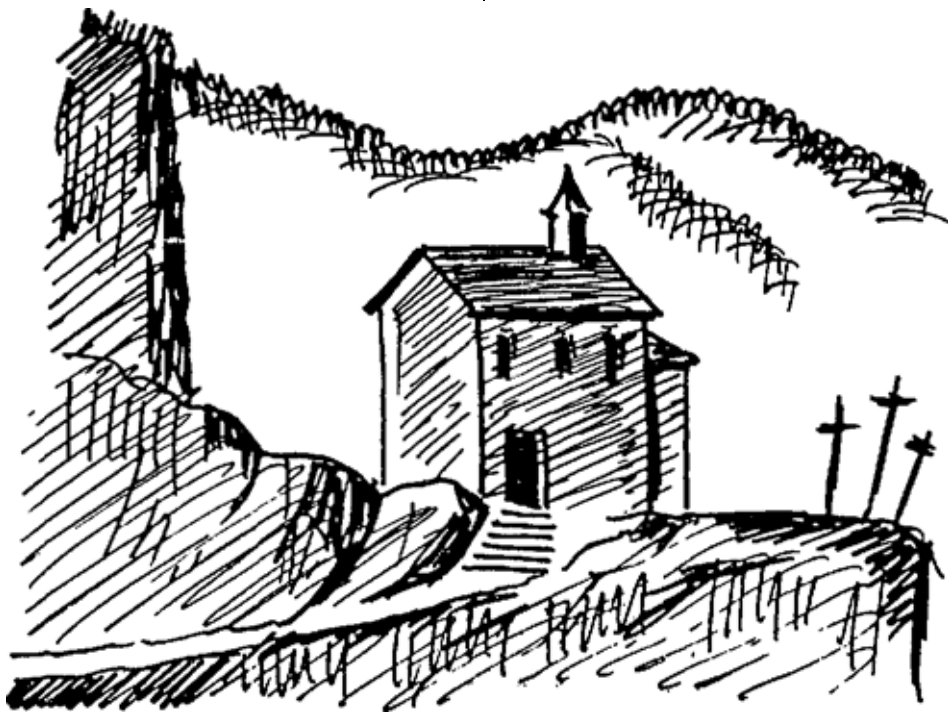
Permettez que je m'inspire d'un rapport publié par l'ASPAN (Association Suisse pour l'Aménagement National) en décembre 2002. Autrefois, seuls les bâtiments d'une beauté rare ou très anciens, mais parfois aussi des ruines, étaient considérés comme dignes d'être protégés. Depuis les années 60, on a étendu la protection des bâtiments à la protection de leur site et de leur environnement parce que, souvent, ces deux composantes confèrent une valeur exceptionnelle à l'objet. Dès lors, il est de plus en plus fréquent que l'espace environnant le bâtiment à protéger soit pris en compte.

Dans le cas spécifique du Vorbourg, les rochers, la forêt, la végétation font partie du site et s'identifient à l'architecture de la chapelle.

Pour déterminer si un bâtiment et son site sont dignes de protection, il est nécessaire de procéder à un examen global qui doit reposer sur des données objectives et sur des critères scientifiques, lesquels prennent en considération les contextes culturel, historique et artistique du bâtiment concerné. Les

mesures de protection de tels monuments ne sauraient être prises dans le seul intérêt du cadre restreint de spécialistes. Elles ne peuvent prétendre être reconnues et adoptées sans reposer sur une base plus large de critères objectifs fondamentaux et sans l'approbation donnée par une majorité de la population.

La chapelle du Vorbourg, construite sur l'arête d'un rocher qui surplombe la cluse de Bellerive, est un objet (...)



L'oratoire en 1677.

LES URSULINES DE PORRENTROY AU XIX^e SIÈCLE

Sainte-Ursule à Porrentruy, plus connu sous le nom des Ursulines, fait partie intégrante du paysage scolaire de la cité bruntrulaine. Présente dès le début du XVII^e siècle, les sœurs ont réussi à maintenir le couvent et leur école jusqu'à nos jours.¹ Pourtant, les difficultés ne manquèrent pas de parsemer leur parcours.

Jusqu'à la Révolution française, le couvent et l'école ne subissent que peu de modifications dans leur organisation², mais connaissent une augmentation constante de leurs effectifs. Plusieurs classes sont donc ouvertes³. 1789 sera une année de rupture puisque les sœurs seront expulsées du couvent⁴ et leurs classes fermées. Elles ne partiront pas en exil, mais la plupart rentreront dans leurs familles à Porrentruy. Il faudra attendre 1819 et un arrêté du gouvernement bernois pour assister au rétablissement de la communauté des Ursulines. Dès lors, les changements seront profonds en rapport avec la période révolutionnaire. Une comparaison pourra se faire à la suite des modifications survenues.

Le XIX^e siècle est le sujet principal de ce travail. La raison en est simple, c'est une période qui connaîtra de nombreux événements et bouleversements pour les sœurs. La suppression du couvent, l'exil des religieuses, la remise sur pied de leur communauté en France avant de revenir à Porrentruy au début du XX^e siècle pour ne jamais repartir de l'Ajoie.

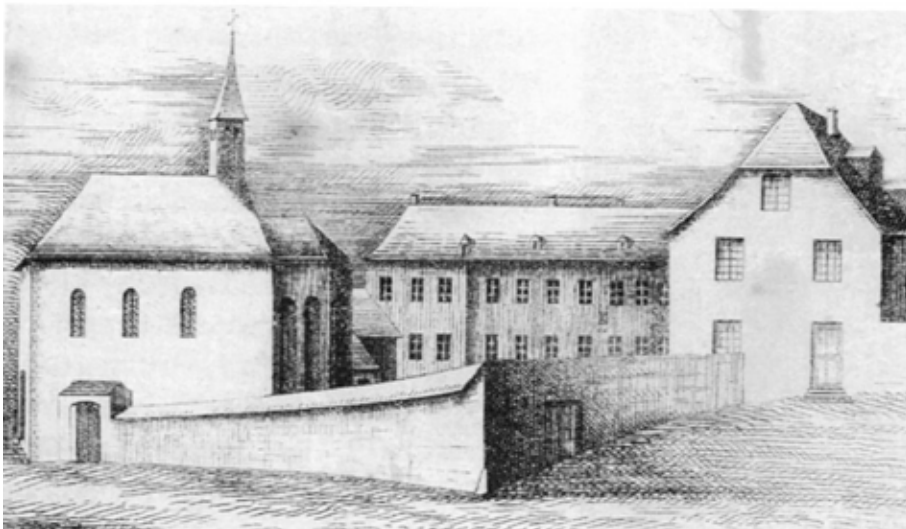
Nous n'allons pas nous attarder sur le nouveau statut du Jura en 1815: ce qui nous intéresse dans cette période est la déclaration du conseil de ville de Porrentruy de 1817 rétablissant les Ursulines pour l'éducation des jeunes filles de la ville. Ne nous leurrions pas, le conseil de ville est très heureux de retrouver les sœurs pour les bienfaits de leur enseignement alors que les Ursulines sont fières de recouvrer leur école mais également leur couvent. Il s'agit de faire vite puisque les sœurs d'avant la Révolution ne sont plus un grand nombre. L'évêque de Bâle allait aider ce redémarrage puisqu'il demanda du renfort au couvent des Ursulines de Fribourg et

quatre d'entre elles purent rejoindre trois anciennes sœurs⁵ qui avaient répondu à l'appel du conseil de ville.

Il ne restait que l'approbation du gouvernement bernois, autorisation qui fut immédiatement accordée, sur recommandation du conseiller d'État, le Baron de Bilieux.

La situation des sœurs et de l'école reste inextricablement liée durant tout le XIX^e siècle⁶. De même, la ville de Porrentruy fait elle aussi partie intégrante de la vie communautaire.

Lors du rétablissement du couvent et de l'école, la municipalité exprima le désir de voir les sœurs créer un pensionnat. Celles-ci n'étaient pas (...)



Couvent des Ursulines à Porrentruy (1624-1625). Extrait de « Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy, 375 ans », 1994.

LA NAISSANCE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DANS LE JURA BERNOIS

DIPLOME DE RÉGENT D'ÉCOLE PRIMAIRE.



Declare par les présentes:

Que
qui a été pendant trois ans élève de l'école normale de
, a fait preuve de capacité, tant par
la production de certificats du Directeur, que par le
résultat de l'examen de fin d'études, en sorte qu'il
est déclaré capable d'exercer l'état de régent d'école pri-
maire.

En conséquence, il lui est délivré le présent diplôme
en vertu duquel il devient éligible aux fonctions de ré-
gent d'école primaire dans le Canton de Berne, confor-
mément à l'article 66 de la loi du 13 Mars 1835 sur les
écoles primaires.

Berne, le 18 Le Président
du
Département de l'Éducation,

Diplôme de régent d'école primaire.

Les libéraux qui, dans maints cantons suisses, arrivent au pouvoir en 1830, font de l'instruction publique l'un de leurs principaux chevaux de bataille, et l'école devient l'objet de vives controverses politiques. Dans le canton de Berne, cette volonté d'établir un système scolaire étatique, cohérent et structuré, doté d'un appareil administratif et superviseur central, ne pouvait que se heurter à de fortes résistances compte tenu de la diversité des tissus sociologiques et économiques qu'on y observe. Le Jura bernois constitue à cet égard un cas particulièrement aigu: quelle place les districts francophones, avec leur passé et leur langue propres, allait-il trouver dans cette instruction publique mise en place dans un canton qui n'était le leur que depuis quinze ans et avec le gouvernement duquel il n'avait jusqu'alors entretenu que des liens de dominant à dominé? Le présent article se propose d'observer les orientations défendues par les députés francophones au Grand Conseil, de rendre compte de l'écho rencontré auprès de la majorité alémanique, et de tirer un bilan sommaire de quinze ans de politique scolaire libérale dans le Jura bernois francophone.

1. L'œuvre de la Constituante

L'Assemblée constituante se réunit une première fois le 18 février 1831 pour procéder à l'élection d'une (...)

UNE ÉCOLE DANS LES PÂTURAGES

L'ancienne école des Cerlatez, qui abrite aujourd'hui le Centre Nature des Cerlatez, a fait l'objet d'une rénovation extérieure en 1999. La recherche documentaire réalisée à cette occasion a permis de mettre en évidence la valeur patrimoniale de ce bâtiment, laquelle réside dans la signification historique de l'immeuble et dans son importance pour le site bâti. C'est sur la base de ce constat que la République et Canton du Jura ainsi que la Confédération ont soutenu financièrement la rénovation de l'édifice et qu'elles l'ont inscrit à l'inventaire des monuments protégés.

Le bâtiment fait partie du hameau des Cerlatez, reconnu d'importance nationale par l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). Cet inventaire base certes son appréciation sur la substance rurale du site, constituée essentiellement par les fermes disposées en U à l'ouest de la route cantonale. Cependant, l'ancienne école du hameau, implantée à l'est de la route, joue un rôle déterminant dans la configuration et la perception du site. C'est pourquoi l'ISOS distingue ce bâtiment comme un élément individuel à préserver. L'importance de l'immeuble dans

le site ainsi que ses qualités architecturales intrinsèques lui valent d'être également mentionné au Répertoire des biens culturels de la République et Canton du Jura.

Un bâtiment témoin d'une époque

L'école des Cerlatez, a été construite en 1874-1878. Elle était destinée à recevoir les élèves des Cerlatez ainsi que ceux des fermes et hameaux environnants. Son emplacement, qui semble aujourd'hui quelque peu décentré compte tenu des localités voisines, relève de la cohérence de l'habitat dispersé traditionnel dont l'école constitue un élément majeur, bien que tardif. Elle fait partie de cette génération d'écoles (à laquelle appartiennent aussi par exemple celles des Rouges-Terres, des Montbovats, des Sairains, etc.) qui traduit dans le patrimoine bâti le développement démographique, économique, social et paysager qu'ont connu les Franches-Montagnes au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

On peut rappeler ici la situation démographique de l'époque sur la base du recensement fédéral de 1888 qui montre l'importance relative des hameaux et fermes isolées par rapport au village de Saignelégier: 1227 habitants pour la commune, dont 901 au village et 326 dans les hameaux, dont 117 aux Cerlatez. On se trouve d'ailleurs probablement à un tournant de (...)



Ancienne école des Cerlatez, après tes travaux de rénovation de 1999. Office du patrimoine historique, Porrentriy.

LA «BELLE ÉPOQUE» À PORRENTRUUY

La «Belle Époque» en Suisse

Cette expression désigne la période comprise entre 1895 environ et 1914, qui vit triompher la Bourgeoisie, son genre de vie, sa culture, sa croyance au progrès scientifique et technique, même dans des pays où l'aristocratie exerçait encore une forte influence. Cette époque parut «belle» du fait que l'Europe connut alors la paix et un essor économique, lié à la deuxième Révolution industrielle, grâce auquel elle entra définitivement dans la modernité.

Mais s'il est vrai que les ouvriers et employés profitèrent de la croissance dès 1895, c'est surtout la haute et moyenne bourgeoisie qui vécut un âge d'or, s'installant dans l'aisance, faisant montre de son opulence et de son rang, tout en cherchant à se distinguer par une notion de «bon goût». Certaines distractions comme les voyages d'agrément, des activités sportives comme l'équitation, l'automobilisme ou le tennis devinrent de bon ton. La bourgeoisie adopta un comportement un peu moins réservé et rigide, plus conforme à l'élégance qu'elle admirait dans la vie comme dans l'art. Elle avait donc une tendance, certes moins prononcée en Suisse qu'en France ou en Angleterre, à imiter les usages de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie.

Au sens actuel, la bourgeoisie, est une couche sociale, ensemble différencié de

personnes appartenant à la classe moyenne supérieure et disposant d'une fortune et d'une formation intellectuelle. Il est plus aisé de la définir par des critères culturels qu'économiques.

Elle connut son «âge d'or», du moins en Europe occidentale, entre les révolutions de 1848 et la Première Guerre mondiale. Elle a exercé une influence particulièrement durable en Suisse, où la noblesse avait déjà perdu le pouvoir au début de l'époque moderne. L'origine de la bourgeoisie remonte au XI^e-XIII^e s., époque des fondations de villes, dont les habitants privilégiés reçurent le nom de bourgeois, d'où le sens ancien du terme.

Source: *Dictionnaire historique de la Suisse* [publication électronique DHS], version du 15.8.2000.

Si, en Suisse, rien ne symbolise mieux la Belle Époque que les grands hôtels de stations comme Vevey, Montreux, Inlerlaken, Lucerne ou Saint-Moritz, ce courant s'étendit à toutes les cités de notre pays.

La «Belle Époque» à Porrentruy

A la fin du XIX^e siècle deux événements politiques marquent profondément la destinée de notre région: le développement des chemins de fer ainsi que la victoire de l'Allemagne sur la France voisine.

Les chemins de fer dans le Jura et la victoire allemande de 1870

Dès le milieu du XIX^e siècle, la grande affaire du temps est la construction des chemins de fer. A cette époque, le Jura était totalement oublié du réseau ferroviaire et risquait de devenir une région marginale. Les Jurassiens, et tout particulièrement Xavier Stockmar, se mobilisèrent afin qu'un réseau jurassien soit construit. «*Sans le chemin de fer, le Jura est irrémédiablement voué à la décadence*», disait Xavier Stockmar. Il a fallu se battre; le canton de Berne renâclait à la tâche, estimant (député Hofer, 1867) que: «*Le Jura, par sa situation géographique, n'est pas propre à être relié à l'ancienne partie du canton à l'aide d'un chemin de fer et cette situation, nous ne saurions la modifier.* » De toute évidence, sous l'ancien régime, l'axe de circulation de la république de Berne allait d'est en ouest, reliant l'Argovie au Léman.

Finalement, les députés approuvèrent le décret du 2 février 1867, par lequel le Grand Conseil bernois adopta le principe de la construction des chemins de fer du Jura et promit un appui financier.

En 1870, un événement important accéléra les projets des chemins de fer jurassiens: la fin de la guerre franco-allemande, et la victoire des Allemands qui annexèrent la quasi totalité de l'Alsace (Belfort excepté) ainsi qu'une partie de la Lorraine. L'Allemagne(...)

MOULINS¹ ET INDUSTRIALISATION DU BASSIN ERGUËLIEN DE LA SUZE (1760-1900)

Les historiens de l'économie ont étroitement associé les modalités du démarrage industriel aux ressources énergétiques disponibles. En Suisse, en raison du manque de charbon, cette énergie resta souvent dispensée par le cours des rivières jusqu'à l'aube du XX^e siècle.

Le moulin médiéval, «révolution industrielle» avant l'heure, a longtemps occulté son successeur d'Ancien Régime dont la productivité n'avait pas encore bénéficié des importantes innovations technologiques du XIX^e siècle, en particulier celle de la turbine. Écarté

du modèle de la protoindustrialisation proposé par Mendels², évalué par les historiens des techniques ou de l'économie à l'aune du progrès, le moulin de la fin d'Ancien Régime apparaît tantôt comme la clé de voûte d'une économie rurale traditionnelle, tantôt comme un pôle naturel de centralisation et de mécanisation à l'origine des premières manufactures.

Ces usines et leurs exploitants entretenaient cependant des relations complexes avec la société et les structures économiques régionales de leur temps. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle,

l'Erguël se distingue du reste de l'évêché par le développement de son industrie à domicile de la dentelle et de l'horlogerie. Cette dernière évoluera selon le système dit de l'établissage³ jusqu'au milieu du XIX^e siècle au moins, moment où naissent les premières fabriques d'ébauches et manufactures de montres sur les ruines d'anciennes usines hydrauliques. Tandis que les oligarchies meunières cèdent peu à peu leur place aux nouveaux entrepreneurs, il s'instaure une longue et riche complémentarité entre la production centralisée du moulin, puis de la manufacture, et celle de l'industrie à domicile dispersée; en 1905 encore, les Longines emploient 842 ouvriers sur le site de la fabrique alors que 956 autres travaillent à domicile.



Corgémond, 1915. A gauche l'ancienne tannerie, au fond la fabrique d'ébauches, à droite le battoir. (Corgémond, archives communales)

Le régime des eaux: élaboration d'un système

Dès le Moyen Age, dans les pays soumis au droit germanique, les cours d'eau et leur usage appartiennent à l'Empire et ils ne peuvent entrer en possession des souverains territoriaux laïcs ou ecclésiastiques qu'en vertu d'une concession royale expresse. Ceux-ci ont ensuite la faculté de concéder à leur tour ces droits dits régaliens.

Reposant sur le principe que le droit sur les cours d'eau est une régalie, la première réglementation systématique des fiefs de l'évêché remonte au XVI^e siècle. L'exercice d'un droit d'eau (...)

LES JECKER A PORRENTRUUY

Parmi les Jecker les plus célèbres de Porrentruy, figure le D^r Louis Jecker né dans cette ville le 24 juillet 1801. Il fit ses premières études de philosophie au collège du lieu. Une espièglerie de jeunesse, commise en compagnie de quelques camarades, le força à quitter Porrentruy.

Il se rendit à l'académie de Strasbourg où, après quelques mois d'étude, il est reçu simultanément bachelier es lettres et es sciences. Il quitte Strasbourg et se rend à Paris pour étudier la médecine et la chirurgie. A sa seconde année de médecine, il est au service chirurgical à l'Hôtel-Dieu, où en 1824 et 1825 il est successivement reçu docteur en médecine et en chirurgie. Impatient de se distinguer et d'accéder à la célébrité, il part pour le Mexique, alors en pleine guerre civile, où il opère sur le champ de bataille les blessés qui réclament ses soins.

Par la hardiesse de ses procédés, dans un pays où la chirurgie est presque totalement absente, il est remarqué par l'épouse du président de la République, qui le recommande aussitôt à son mari. Ainsi la clientèle des grandes maisons de Mexico, et celle des couvents les plus richement dotés, fréquente le cabinet du jeune praticien, il crée une école de médecine dans laquelle il professe en espagnol l'anatomie sa matière favorite, en battant en brèche les préjugés ultra religieux.

En 1838, il décide de rentrer pour rendre visite à sa famille, et sur la

route de Mexico à Vera-Cruz il se fait subtiliser 500 piastres par une bande armée.

De retour à Mexico après une année d'absence, il reprend les cours d'anatomie, auxquels il associe un cours de clinique chirurgicale.

Il était si bien considéré par le gouvernement français que, lorsqu'en 1838 les hostilités éclatèrent entre le Mexique et la France, il gère le consulat français, et se charge de la protection des intérêts des négociants de cette nation, après le départ de son représentant.

Philologue distingué, M. Jecker possède à fond les langues; professant en espagnol, il parle le français, l'allemand, l'italien et surtout l'anglais. Il aime à se délasser par la lecture d'Horace, son poète favori.

Protecteur des sciences, il envoie à Thurmann, son ancien professeur et ami, les plus beaux échantillons de minéraux pour sa collection, et pour le collègue de Porrentruy qu'il enrichit d'une collection ornithologique des tropiques. Il est à l'origine de la prestigieuse collection ornithologique du Musée jurassien des sciences naturelles à Porrentruy. Son conservateur, François Guenat, a consacré un article à la collection ornithologique du D^r Jecker sous le titre «*Des surprises dans la restauration d'une collection*», (Société jurassienne d'Émulation, Extrait des Actes 1994, pp. 33-58, par François Guenat.)

Ami des arts, il orne ses galeries de peintures et de gravures les plus rares.

parmi lesquelles l'œuvre complète de Marc Antoine. Il secourt aussi des artistes malheureux en leur achetant des tableaux médiocres au prix fort.

Il se fixe définitivement à Paris en 1845 et renonce à la médecine opératoire à la suite de la déformation de ses doigts par la goûte.

A la veille de sa mort, le D^r Jecker lègue par testament sa collection de tableaux, de gravures et de livres au Musée de Paris et à la Bibliothèque nationale. Il lègue deux cent mille francs à l'Académie des sciences pour fonder un Prix Jecker, à décerner à l'auteur du meilleur traité de chimie organique.

Le D^r Jecker lègue également cent mille francs aux Hospices de Paris et cent mille francs à l'Hôpital de Porrentruy (Notice biographique sur le D^r Jecker écrite par Xavier Elsaesser, son beau-frère).

A la mort du D^r Louis Jecker à Paris, le 14 mars 1851, les autorités municipales de Porrentruy adressèrent la lettre suivante à son beau-frère, M. Elsaesser:

«A Monsieur Elsaesser, avocat, momentanément à Paris.

Le Conseil municipal de Porrentruy vient de vous prier de recevoir ses compliments de condoléances dans la perte douloureuse qui vient d'affliger votre famille; et vous offrir l'expression des vifs et légitimes regrets que lui inspire la mort de l'homme de bien du citoyen distingué qui après avoir enrichi les collections scientifiques de sa ville natale, lui a donné en mourant une (...)

FERMES COMMUNAUTAIRES LIBRES: UN REGARD SUR UNE EXPÉRIENCE DE VIE COMMUNAUTAIRE CHEZ LES BERGERS DE FROIDEVAUX

Le texte ci-dessous est un extrait et une réactualisation partielle d'un travail de diplôme effectué il y a dix ans¹. Aujourd'hui les conditions de vie des bergers de Froidevaux restent toujours d'actualité. Peut-être certains d'entre vous les croisent-ils de temps à autre, sans savoir qu'ils existent au travers d'un projet communautaire dont l'origine remonte aux années 80.

Historique

Lieu

Froidevaux, (Froid Vallon), est un petit hameau situé sur le versant nord du Clos-du-Doubs, dans le Jura, à 700 m d'altitude, à «deux pas» de la frontière française et rattaché à la commune de Soubcy, On y trouve huit bâtiments, dont quatre utilisés à des fins agricoles, trois comme résidences secondaires et un à Tabandon.

Il y a 60 ans, le hameau comptait encore 70 habitants et avait sa propre école. Aujourd'hui, il reste habité par une famille paysanne qui se consacre à l'exploitation agricole et les bergers de Froidevaux qui gèrent un troupeau d'environ 350 moutons.

Premier contact avec ce lieu

A la fin 1957, mon père découvre cet endroit lors d'une de ses innombrables marches et apprend que le fermier veut revendre le hameau. Bernois d'origine, il possède la totalité de celui-ci depuis

1954. Mon père décide de Tachai d'une partie des terres en concertation avec les personnes qui ont un droit de préemption sur le hameau, certains profitent de l'opportunité pour racheter leur part. Mon père, horloger dans un village d'Ajoie, loue une partie des terres à des paysans du coin, installe un berger pour l'estivage des génisses et c'est en 1975, à l'âge de la retraite, que mes parents viennent s'y installer.

Rachat du domaine

En 1980, le domaine est racheté par mon frère Jacques, ma sœur Michelle et son mari, qui deviennent copropriétaires d'une ferme datant de 1704. Le domaine comprend 59 ha, dont 28 ha de forêts, avec pour tout «équipement» un troupeau de 15 brebis, et le tout grevé d'une hypothèque considérable.

Projet de vie

L'ambition des nouveaux propriétaires est de tenter une diversification en matière agricole et artisanale. Leurs objectifs est d'utiliser les voies écologiques et de lutter contre le dépeuplement en /one de montagne. Tout est à créer, à construire, et l'énergie ne leur manque pas. Ils optent très vite pour agrandir le cheptel car c'est l'élevage qui se prête le mieux à la configuration géographique du domaine, aux terrains très en pente. Cette orientation les amène à se faire connaître dans toute la région sous le nom des «bergers de Froidevaux».

Leur désir est de s'assurer un minimum pour vivre, de garantir le remboursement annuel de l'hypothèque tout en travaillant la terre sans engrais chimique et sans se laisser entraîner dans une production intensive.

Le bois est le matériau utilisé pour se chauffer, cuisiner, bricoler et alimenter le four à pain. Ce dernier est remis en activité par Michelle qui en sort de belles miches de pain complet pour leurs besoins propres et pour la vente sur les marchés de Porrentruv et Delémont(...)



Ferme «du bas» - hameau de Froidevaux - 1703 (XVIII^e siècle).

DES JURASSIENS DESCENDANTS DE CHARLEMAGNE: MARTHE D'EPTINGUE OU QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE

Si la moitié des Européens doivent bien descendre d'une manière ou d'une autre de Charlemagne, il n'est pas toujours facile de le prouver noir sur blanc. Cependant, les récentes découvertes d'un membre du Cercle généalogique de l'ancien évêché de Bâle (CGAEB) laissent penser que de nombreux Jurassiens ont, eux aussi, des ancêtres nobles et non des moindres.

Dans le Bulletin N° 34, printemps 2001¹ du CGAEB, le chercheur en question explique comment, en analysant les archives de la famille Girardin de Brunefarine / Montmélon conservées à Vaufrey, il découvrit l'existence d'une certaine Eve Girardin-Barrest dont la grand-mère maternelle se prénommaient Marthe d'Eptingue. Celle dernière, fille de Matthieu d'Eptingue et de Catherine d'Offenbourg, née aux environs de 1530, avait passé son enfance dans le château de Waldighoffen dans le Sundgau alsacien avant d'épouser Guillaume Barrest, docteur en droit et châtelain de Sainl-Ursanne de 1554 à 1579. Leur fils, Jean Léonard Barrest, né à Saint-Ursanne vers 1560 et décédé à Waldighoffen vers 1612, fut châtelain de Saint-Ursanne (dès 1584) comme son père et maître-bourgeois (1589-1596) comme son beau-père. En effet, la seconde épouse de Jean Léonard, Marguerite, était la fille d'Ursanne Bourregon, maître-bourgeois de Saint-Ursanne en 1584. Les châtelains Barrest tenaient également en fief le château de Chauvilliers, situé sur un des points les

plus élevés du Clos-du-Doubs entre Epiquerez et Indevillers. Jean Léonard et Marguerite Barrest-Bourregon eurent au moins cinq enfants, parmi lesquels Eve Barrest qui est l'ancêtre de très nombreux Jurassiens. Mariée à Delémont le 8 octobre 1612 à noble Raphaël des Bois, elle devint veuve et se remaria à Claudat Girardin auquel elle apporta les fermes de Brunefarine et du Malrang (actuelle commune de Montmélon). Leurs descendants furent agriculteurs dans le Clos-du-Doubs et s'allièrent aux familles des villages environnants. C'est ainsi que se fait le lien entre des familles illustres issues de toute l'Europe et de simples familles paysannes jurassiennes. Si les mariages entre familles nobles et roturières étaient rares au Moyen Age, ils sont de plus en plus fréquents au XVI^e siècle. Un noble peu argenté ne dédaignait pas alors de marier sa fille à un bourgeois un peu plus fortuné.

Descendance jurassienne

Il serait très intéressant d'établir la descendance complète d'Eve Girardin-Barrest. Les tableaux suivants (voir tabl. 1 et 2 page suivante) donnent déjà un bref aperçu des principales familles concernées.

Tout à gauche, à travers Anne Marie Houlmann-Girardin, on arrive aux familles Houlmann de Ravines / Montmélon. Une des filles, Victoire, a épousé François Joseph Brossard (1747-1825), paysan-horloger, facteur d'orgues et

Entre ses campagnes, Charlemagne vit en patriarche, entouré de ses nombreux enfants, légitimes ou bâtards.

LA FAMILLE DE CHARLEMAGNE

À côté du mariage proprement dit, un simple contrat, subsiste le mariage germanique, union libre de durée limitée n'imposant aucun engagement. Charlemagne choisit toutes ses épouses pour des raisons diplomatiques autant que sentimentales. Il en eut quatre, plus quelques concubines. Son biographe, Alcuin, évoque « les colombes couronnées qui volent dans la chambre du palais ». À Aix-la-Chapelle vit aussi une foule composée de ses enfants, de ses parents, frères, sœurs, et, selon Alcuin, l'empereur « ne soupait jamais sans eux et ne se mettait jamais en route sans eux ».

Charlemagne et sa femme.
IX^e-X^e siècle. Aix-la-Chapelle.



Au temps des Carolingiens, Larousse, 1995.

maire des Pommerats. On peut ainsi ajouter aux familles Houlmann de Ravines, une partie des familles Brossard et Monnat des Pommerats et toutes les familles Frossard de ce village franc-montagnard. (...)